

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CONCERTATION L'avenir de notre territoire se réflechit ensemble

Le Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est élaboré l'échelle de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie. Il remplacera à terme les PLU communaux, en définissant les grandes orientations matière d'urbanisme et en de préservation espaces, de développement économique pour les années venir.

Pourquoi participer?

Pendant toute la durée de l'élaboration du document, vous avez la possibilité de donner votre avis, déposer vos remarques et d'apporter vos réflexions.

- Exprimez vos besoins et attentes en matière de foncier, d'habitat, de santé, de transports, d'environnement, de gestion des risques naturels...
- Contribuez à des projets qui vous concernent, et qui répondront aux défis de demain.

Comment contribuer?

- Un registre de concertation est disponible en Mairie, et au siège de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie.
- Par courrier, à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie - Concertation PLUi - 13 rue du Général de Gaulle, 77120 Coulommiers.
- Par courriel: plui-concertation@coulommierspaysdebrie.fr
- Sur le site internet de la CACPB, sur l'onglet urbanisme, en cliquant sur PLUi, puis « je m'exprime ».

Flashez le QR Code pour accéder au site internet du PLUi



Participez à l'avenir de votre territoire!